

## 35<sup>e</sup> anniversaire du Réseau des délégués sociaux et déléguées sociales

---

Mesdames, Messieurs,

L'année 1983 aura été un très grand cru pour la FTQ : création du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales, ainsi que la création du Fonds de solidarité FTQ.

À 78 ans (maintenant 82), je n'avais pas prévu dans mon cheminement de carrière de présider le conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ! Mais quelle chance! Cela m'a permis de découvrir, de l'intérieur, le syndicalisme, ses valeurs et ses combats.

L'organisation du réseau des délégués sociaux n'est pas la moindre des réalisations de la FTQ; c'est un exemple extraordinaire de solidarité humaine; mais c'est peut-être un secret trop bien gardé à l'intérieur du milieu syndical.

Si j'ai bien compris, c'est au milieu de la crise économique du début des années 80, durant laquelle le taux de chômage frisait les 14 % et les taux d'intérêt de 17 à 20 % (*ce qui aujourd'hui, serait inimaginable*), que la FTQ a créé un réseau de bénévoles pour aider des collègues de travail en difficulté. Et ceci a pu se réaliser grâce à un partenariat entre le conseil régional de la FTQ de Montréal et Centraide du Grand Montréal; partenariat qui est toujours aussi actif, et qui s'est étendu à toutes les régions du Québec; si bien que l'organisation compte aujourd'hui 3000 membres à travers tout le Québec, présents dans quelque 2000 lieux de travail.

Vous êtes des bénévoles qui aidez des collègues aux prises avec des problèmes de toutes sortes : perte d'emploi, stress au travail, difficultés financières, maladie, divorces, enfants problèmes, dépendance aux drogues ou à l'alcool, et j'en passe. Votre rôle est complémentaire à l'intervention professionnelle; vous intervenez en première ligne et vos

outils sont l'écoute active, la référence et la prévention. Et pour faire cela, vous acceptez de suivre des formations spécifiques. Trois mille bénévoles actifs dans leur milieu de travail à travers le Québec pour aider des collègues en difficulté! C'est absolument extraordinaire!

L'entraide a toujours été présente dans le mouvement syndical. C'est cette entraide qui renforce la solidarité, condition essentielle à l'amélioration des conditions de travail et des conditions de vie, pour ainsi assurer le mieux-être de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses. C'est dans cet esprit que le réseau des délégués sociaux s'inscrit dans l'action syndicale.

La FTQ influence de façon très diversifiée la société québécoise. On connaît généralement bien son rôle dans le champ des relations du travail. Mais trop peu de gens comprennent l'importance de ses activités sur le plan social et politique pour promouvoir le mieux-être de ses membres et de l'ensemble de la population. La FTQ lutte pour la défense des travailleurs, mais aussi pour l'amélioration et le développement de politiques qui assurent plus d'équité au sein de la société québécoise.

Il n'est donc pas étonnant de constater que la FTQ intervient dans les programmes d'aide aux travailleurs et travailleuses souffrant de problèmes de santé mentale, d'endettement, d'alcoolisme et de toxicomanie par exemple. Constatant une telle situation, des militants et militantes ont tout naturellement voulu tendre la main et aider des collègues.

En parallèle, les syndicats locaux ont négocié des conditions pour que les personnes aux prises avec ces problèmes puissent prendre le temps nécessaire pour sortir d'une mauvaise passe et réintégrer leur travail dans la dignité.

Ce que vous faites a un impact très positif sur le rendement des travailleurs et des travailleuses, et par voie de conséquence, sur la productivité de l'entreprise. Les problèmes de santé mentale, de dépendance et autres sont souvent associés à des cas d'absentéisme,

de stress, d'improductivité et de retard au travail. En intervenant rapidement auprès des personnes concernées, le DS peut éviter que l'atmosphère au travail se détériore, en évitant notamment une avalanche de griefs pour des lettres versées aux dossiers, des mesures disciplinaires et aussi des congédiements. Vous aidez à maintenir un meilleur climat de travail et cela a un effet direct sur la productivité de l'entreprise. Tout le monde y gagne.

Dans de nombreux milieux, l'entraide syndicale a fait ses preuves. Les employeurs reconnaissent de plus en plus sa contribution pour améliorer la qualité de vie en entreprise. Voici quelques exemples que l'on m'a donnés, et qui mettent bien en valeur la qualité du travail que vous faites :

- Dans le secteur de l'aéronautique, un employeur a jugé bon de libérer ses 1500 employés pour qu'ils soient tous formés par le délégué social, libéré à temps plein, sur le harcèlement psychologique en milieu de travail.
- En Montérégie, dans une usine de production de chocolat qui emploie plus de 300 personnes, l'employeur a voulu que ses cadres reçoivent la formation pour devenir délégué social; il considérait que l'approche particulièrement gagnante auprès des travailleuses et travailleurs syndiqués pourrait profiter aux personnes non-syndiquées.
- Dans le secteur de la métallurgie, un employeur a jugé tellement pertinent l'apport du délégué social dans l'entreprise qu'il a souhaité qu'il fasse partie du comité santé et sécurité en lui ajoutant une place au sein de ce comité avec l'accord des deux parties.
- Dans une entreprise de confection de bottes, un employeur a tenu à ce que ses 300 employés reçoivent la formation offerte par le Réseau des DS sur la prévention du suicide. Il a donc jugé plus utile de libérer ses délégués plutôt que d'avoir recours à des organismes qui ne connaissent pas aussi intimement les travailleurs, les travailleuses et l'environnement de travail.

Quels beaux témoignages pour illustrer la qualité et l'importance du travail que vous faites!  
Et j'ajouterais qu'à l'aube de la légalisation du cannabis, les entreprises non syndiquées  
auraient tout avantage à s'inspirer de ce modèle qui a fait ses preuves, et prévoir des  
structures d'entraide par les pairs, en y consacrant les ressources financières nécessaires  
pour leur mise en place.

À nouveau, bravo et félicitations à l'occasion de ce 35<sup>e</sup> anniversaire! Quel magnifique  
exemple de solidarité humaine et quelle belle contribution au mieux-être dans les milieux de  
travail, et tout cela dans la plus grande discrétion!

Je vous remercie!

Robert Parizeau

Président du conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ